



## APPROCHE PROSPECTIVE DES SOINS

### Les soins après les heures normales

Un mauvais état de santé n'est pas un problème qui existe seulement de 9 h à 17 h. La personne atteinte peut tomber malade ou avoir des flambées de maladie chronique à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Le sachant, les meilleurs cabinets de soins de santé primaires offrent à leurs patients des soins après les heures normales. Les patients bénéficient alors des services de fournisseurs de soins qui les connaissent et peuvent traiter leurs problèmes rapidement et efficacement. Le système de santé en bénéficie aussi, car les patients ne subissent pas de tests ni de traitements en double (pour des problèmes déjà connus) ou n'utilisent pas les salles d'urgence coûteuses des hôpitaux.

Le Canada n'affiche toutefois pas un très bon bilan lorsqu'il s'agit d'offrir des soins après les heures normales.

En dépit des éléments de preuve qui en démontrent les avantages<sup>1</sup>, une étude menée par le Fonds du Commonwealth a classé le Canada 10<sup>e</sup> sur 11 pays pour ce qui est des soins après les heures normales<sup>2</sup>. Presque deux tiers des Canadiens affirment qu'il est difficile d'obtenir des soins en dehors des heures normales de leur clinique<sup>3</sup>. À peine 45 % des cabinets de soins primaires du Canada offrent des soins après les heures normales. L'AIC est d'avis qu'il s'agit là d'un exemple clair de l'omission de planifier ou de l'absence d'une *approche prospective des soins*.

L'expression *approche prospective des soins* a été créée par l'AIC afin d'aider à établir une approche plus structurée des soins de santé. En affaires comme dans la vie, nous reconnaissons tous la valeur de la planification. Si nous prévoyons les événements, envisageons des interventions et des choix et que nous nous préparons, nous avons beaucoup plus de chances de réussir. Lorsqu'il est question des soins de santé, nous ne planifions toutefois pas suffisamment. En préconisant l'*approche prospective des soins*, l'AIC veut instiller dans le système de santé les avantages de la planification afin que nous puissions régler les problèmes avant qu'ils ne deviennent accablants.

Jusqu'à maintenant au Canada, les cabinets qui offrent des soins en dehors des heures normales suivent des approches différentes. En Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba, beaucoup de cabinets offrent un accès en tout temps à une ligne de dépannage téléphonique tandis que d'autres de l'Alberta et de l'Ontario prolongent leurs heures d'ouverture<sup>4</sup>. Des cabinets de soins primaires utilisent aussi des équipes de professionnels de la santé,

---

<sup>1</sup> van Uden, C. J. T. et Crebolder, H. F. (2004). Does setting up out of hours primary care cooperatives outside a hospital reduce demand for emergency care? *Emergency Medicine Journal*, 21, pp. 722-723.

<sup>2</sup> Schoen, C. et Osborn, R. (2012). *The Commonwealth Fund 2012 international health policy survey of primary care physicians*. Extrait de

[http://www.commonwealthfund.org/~media/Files/Publications/In%20the%20Literature/2012/Nov/PDF\\_2012\\_IHP\\_survey\\_chartpack.pdf](http://www.commonwealthfund.org/~media/Files/Publications/In%20the%20Literature/2012/Nov/PDF_2012_IHP_survey_chartpack.pdf)

<sup>3</sup> Conseil canadien de la santé. (2010). *Comment les Canadiens classent-ils leur système de soins de santé?*

[http://www.healthcouncilcanada.ca/rpt\\_det.php?id=122](http://www.healthcouncilcanada.ca/rpt_det.php?id=122)

<sup>4</sup> Hutchison, B., Abelson, J. et Lavis, J. (2001). Primary care in Canada: So much innovation, so little change. *Health Affairs*, 20(3), 116-131.

y compris des infirmières et infirmiers autorisés et des infirmières et infirmiers praticiens, pour prolonger leurs heures et élargir l'éventail de leurs services.

Quelles sont les prochaines étapes de l'*approche prospective des soins* quant aux services offerts en dehors des heures normales?

1. Promouvoir les soins primaires en équipe pour avant tout faire des infirmières et infirmiers autorisés et des infirmières et infirmiers praticiens des chefs de file des soins en dehors des heures normales.
2. Exercer des pressions sur les gouvernements provinciaux et territoriaux pour qu'ils fassent en sorte que 90 % des cabinets de soins primaires offrent des soins en dehors des heures normales d'ici 2017.